



# RESTAURATION FERROVIAIRE

## CONVENTION COLLECTIVE

### L'HEURE EST GRAVE

Dimanche 7 avril 2019, le journal officiel a publié un avis sur la fusion des conventions collectives concernant également la notre.

Par cet avis, le ministère envisage de rattacher notre CCN à la Convention collective nationale du personnel des entreprises de restauration de collectivité. En clair la CCN des cantines.

Celle-ci comme toutes les CCN de restauration est « au raz des pâquerettes ».

Les organisations syndicales ont 15 jours pour faire connaître leurs observations et avis sur cette fusion.

Le 25 avril se tiendra la réunion de la sous commission de la restructuration des branches professionnelles qui confirmera ou non cette décision. En cas de désaccord, ce sera au ministère de trancher. Connaissant le côté réactionnaire du gouvernement, nous ne pouvons que nous inquiéter.

Nous n'avons plus le choix. Seule une très forte mobilisation de l'ensemble de la profession pourra éviter la transformation de nos métiers en jobs d'étudiants.

Les organisations syndicales CGT, SUD, FO et CFDT vous appellent à une

## GREVE GENERALE LES 24 ET 25 AVRIL 2019

Et à un rassemblement le 25 avril à 13h30  
devant la Direction Général du Travail  
39-43 Quai André Citroën 75015 Paris